

RIEL À M. PIERRE LAVALLÉE, SUMMER, 1883Le Manitoba, 18 June, 1885Une Lettre de Riel

Voici [sic] le texte d'une lettre que Louis Riel adressait à M. Pierre Lavallée, de Saint-François-Xavier, lors de son dernier voyage à St. Boniface, dans l'été de 1883:

A Monsieur Pierre Lavallée,

Greffier de la Cour de Marquette Est

Greffier et Trésorier de la Municipalité de Saint-François-Xavier.

Bien cher Monsieur et ami,--Je vois avec beaucoup de plaisir que vous jouissez de la confiance publique. Je vous en félicite et je vous encourage à faire tout ce que vous pourrez pour augmenter de plus en plus cette confiance, et je vous bugage de tout mon mieux à vous servir de la position honorable que vous occupez pour promouvoir les intérêts de l'union la plus cordiale possible entre les métis et les canadiens.

Je vous recommande de vous maintenir dans les bonnes grâces du clergé, car en obéissant au clergé, si votre soumission est éclairée et sincère, vous êtes certain de plaire à Dieu, et vous serez protégés comme vous savez que nous l'avons été par le passé.

Lorsque vous voyez un canadien se fâcher contre la manière de vivre propre aux métis, vous essayerez de l'apaiser, si cela se peut, en lui insinuant que si les métis ont de grands défauts, ils ont aussi de grandes qualités.

Je vais vous énumérer moi-même de la manière suivante les bonnes qualités que je trouve en nos chers concitoyens métis:

1. Ils croient plus simplement et plus véritablement en Dieu;
2. Leurs espérances de chrétiens sont plus fermes et plus parfaites;
3. Ils sont plus charitables de beaucoup et plus désintéressés;
4. Ils sont plus modestes dans leur habits et dans tout leur extérieur;
5. Ils sont plus francs dans toutes leurs relations sociales;
6. Leur politesse est plus naturelle et plus cordiale;
7. Ils sont moins sacreurs, moins jureurs et moins blasphémateurs;
8. Ils sont paisibles et plus doux dans leurs rapports avec tout le monde;
9. Ils sont plus patients dans la misère et dans les difficultés de toutes sortes;
10. Leur manière de penser de juger est plus droite et plus juste;

RIEL À M. PIERRE LAVALLÉ, SUMMER, 1883

Le Manitoba, 18 June, 1885

11. Leur vie est plus conforme à la nature ainsi moins estravagante;
12. Ils pardonnent plus facilement les injures; ils excusent plus voloniers [sic] leur prochain;
13. Ils sont plus respectueux et plus soumis;
14. Ils savent mieux se contenter de peu;
15. Ils parlent moins;
16. Ils sont meilleurs juges du caractère et des dispositions des personnes.

Au physique les métis sont mieux que les canadiens en ce que:

1. Ils sont plus vigoureux;
2. Ils résistent plus au mal et a différentes privations;
3. Ils ont le corps plus dispos;
4. Ils ont la vue plus prime, plus claire et plus forte;
5. Ils sont en général mieux faits;
6. Ils ont le pas plus sur;
7. Leur figure exprime plus de bonté;
8. Ils ont meilleure santé;

A tout bien considéré soyons donc avant tout métis.

Mon cher ami, prenez soin de présenter le bon côté du caractère métis de manière à ce que personne en soit froissé.

Persuadez aux canadiens que les métis les aime, et au lieu de laisser nos gens s'aigrir contre nos concitoyens nés au Bas-Canada, en considérant trop ce que ces précieux émigrants peuvent [sic] avoir de défectueux dans leur manière d'agir, appliquez-vous à faire connaître les bonnes qualités des canadiens-français et à faire briller autant que possible les avantages qu'ils ont à leur tour, sur les métis, à certains points de vue fort importants. Dites hautement:

1. Que les canadiens-français sont plus savants;
2. Que les canadiens-français sont plus artistes;
3. Que les canadiens-français sont plus expérimentés;
4. Que les canadiens-français sont plus travailleurs;
5. Que les canadiens-français sont plus constants;
6. Que les canadiens-français sont plus soigneux;

RIEL À M. PIÉRE LAVALLÉ, SUMMER, 1883

Le Manitoba, 18 June, 1885

7. Que les canadiens-français sont plus tempérants;
8. Que les canadiens-français sont plus économes;
9. Que les canadiens-français sont plus disciplinés;
10. Que les canadiens-français sont plus connaisseurs des choses.

Et ne manquez pas non plus de faire remarquer bonnement aux métis qu'au physique les canadiens français sont:

1. Il' un teint plus clair;
2. Ils sont mieux habillés;
3. Ils sont mieux logés;
4. Ils sont habiles à se préparer des mets plus agréables au goût;
5. Ils sont plus riches.

Faites voir aux canadiens-français ce qu'il leur importe d'imiter dans les métis, et faites voir à ceux-ci ce qu'il leur importe d'imiter dans les canadiens-français.

Que les métis et les canadiens cessent à tout prix de se reprocher malicieusement leurs défauts les uns aux autres. "La bonté des métis et la générosité des canadiens-français sont appelées à s'entr'aimer; de telle sorte que les métis deviennent plus canadiens par les vertus canadiennes, et que les canadiens deviennent plus métis par les admirables vertus que les métis possèdent comme peuple primitif. Il le faut, soyons métis-canadiens."

Il faut aussi avoir soin d'entretenir dans l'esprit des métis-canadiens, une très-vive reconnaissance vis-à-vis tout ce qui est bon français, car une grande et forte partie de notre clergé est française. La France à long temps propagé par ses aumônes abondantes, la foi parmi nous et les sauvages. Encore aujourd'hui, malgré le gouvernement impie qui lui fait mal, elle aide à la religion autant qu'elle peut d'un bout du monde à l'autre. Soyons fiers d'être français. La langue française est l'une des plus belles langues du monde, et certainement la plus polie de toutes. Aimons beaucoup les français.

Soyons métis-canadiens-français.

Signer: Louis Riel